

Édité le : 27/05/2020  
UDI : CHOISY EN BRIE - SZE 77 - n° : 077001251  
Collectivité : SZE 77

**Conclusion sanitaire**

**SAINTS - en totalité**

Indicateur global de qualité

- A : Eau de Bonne qualité
- B : Eau de qualité suffisante qui peut être consommée sans risque pour la santé
- C : Eau de qualité insuffisante qui a pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : eau de mauvaise qualité qui a pu faire l'objet d'interdiction de consommation

**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**

2019

**A**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / limites de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau consommée.

**Historique des années antérieures : 2018 = A**

**Détails des résultats d'analyses pour l'année 2019**

Indicateur de qualité

Paramètres principaux

**BACTERIOLOGIE**  
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
Limite de qualité : Absence exigée

Nombre de contrôles : 22  
Tous les contrôles sont conformes.

**A**

**NITRATES**  
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.  
Limite de qualité : 50 mg/L

Nombre de contrôles : 5  
Moyenne : 22,6 mg/L  
Maximum : 24,5 mg/L

**A**

**FLUOR**  
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.  
Limite de qualité : 1,5mg/l  
*Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé*

Nombre de contrôles : 2  
Moyenne : 0,38 mg/L  
Maximum : 0,41 mg/L

**A**

**PESTICIDES**  
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désinfecter.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues

Nombre de contrôles : 4  
Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,09 µg/L  
Molécule à l'origine du maximum : atrazine déséthyl déisopropyl

**A**

**DURETE**  
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).  
Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.

Nombre de contrôles : 4  
Moyenne : 35,10 °f  
Maximum : 35,80 °f

**A**

Eau moyennement calcaire

**Origine de l'eau**

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 2 installation(s) de traitement, qui traitent l'eau provenant de 3 captage(s).

**Gestion**

Le maître d'ouvrage : SZE77 a délégué tout ou une partie de la gestion au SYNDICAT NORD EST

**Contrôles sanitaires réglementaires**

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2019 :  
- 35 prélèvements physicochimiques ;  
- 22 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
Voir aussi : [www.ars.iledefrance.sante.fr/le-control-sanitaire-de-l'eau-104693-0.html](http://www.ars.iledefrance.sante.fr/le-control-sanitaire-de-l'eau-104693-0.html)

UDI : SAINT AUGUSTIN - SZE 77 - n° : 077004255 -  
Collectivité : SZE77

**Conclusion sanitaire**

Indicateur global de qualité

- A : Eau de Bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation

**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**

2019

**A**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / limites de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

**Historique de l'indicateur global de qualité : 2018 = A**

**Détails des résultats d'analyses pour l'année 2019**

Paramètres principaux

Indicateur de qualité

**BACTERIOLOGIE**  
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
Limite de qualité : Absence exigée

Nombre de contrôles : 16  
Tous les contrôles sont conformes.

**A**

**NITRATES**  
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre de contrôles : 5  
Moyenne : 21,4 mg/L  
Maximum : 23,0 mg/L

**A**

**FLUOR**  
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.  
Limite de qualité : 1,5 mg/l  
*Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*

Nombre de contrôles : 2  
Moyenne : 0,58 mg/L  
Maximum : 0,58 mg/L

**A**

**PESTICIDES**  
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désinfecter.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.

Nombre de contrôles : 4  
Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,067 µg/L  
Molécule à l'origine du maximum : atrazine déséthyl déisopropyl

**A**

**DURETE**  
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).  
Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.

Nombre de contrôles : 5  
Moyenne : 41,5 °f  
Maximum : 43,4 °f

**A**

Eau très calcaire

**Origine de l'eau**

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traitent l'eau provenant de 2 captage(s).

**Gestion**

Le maître d'ouvrage : SZE77 a délégué tout ou une partie de la gestion à SYNDICAT NORD EST

**Contrôles sanitaires réglementaires**

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2019 :  
- 18 prélèvements physicochimiques ;  
- 16 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
Voir aussi : <https://www.ars.iledefrance.sante.fr/eau-du-cabine-comment-s'informer-sur-sa-qualite>

**CONSEILS**



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).